
*PV Conseil Participatif Good Food 1
Préparation du Conseil pour la stratégie GF2 : suite
Réunion du 25 avril 2023 (16h-17h15)*



Membres présents :

- FEVIA - ANN NACHTERGAELE
- AIA - ELEONORE BARRELET
- FEDEAU - GAËTANE CHARLIER
- RDC – OLIVIA **SZWARCBURT**
- COMEOS - GEERT VAN LOOCK
- FDSS - BRIGITTE GRISAR
- RABAD - ROB RENAEERTS
- STEUNPUNT KORTE KETEN - KATRIEN VANHOUTTE
- BRULOCALIS - ELODIE D'HALLUWEYN
- BE - JOELLE VAN BAMBEKE & SANDRINE VOKAER
- CABINET MARON - STEPHANIE GAUTIER & AXELLE KOCH

Animation & secrétariat :

- MÖBIUS – THOMAS DE ROMAGNOLI & COLINE QUESTIAUX

Invités et absents :

- CABINET TRACHTE ET CABINET CLERFAYT
- BEE
- FBPS
- ASSOCIATION BELGE DES CONSOMMATEURS (BV OECO - AB REOC)
- FED HORECA

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Présentation du ROI et des membres pressentis
3. Questions de clarification
4. Discussion et validation
5. Q&A

1. Accueil et introduction

Notes :

Les membres ont assisté à la présentation des structures de gouvernance organisée plus tôt dans l'après-midi. Il n'est pas nécessaire de répéter ces explications de mise en contexte.

2. Présentation du ROI

	Fiche d'identité Conseil Participatif	Mission « Stratégie Good Food 2 » Assurer une vision transversale de la stratégie, via la participation du terrain	Calendrier <ul style="list-style-type: none"> Durée : Toute la durée de vie de GF2 (+ co-construction éventuelle de la suite) Fréquence : <ul style="list-style-type: none"> Obligatoire : 3x/lan Facultatifs (Q&A, midis d'échange, GT) Agenda typique : <ol style="list-style-type: none"> Accueil Rapportage du Comité de Coordination: Points d'information sur l'état d'avancement et points de discussion Avis: suivi des avis en cours/transmis Communication & interaction: lien et synergies avec des initiatives parallèles, communication avec les acteurs Divers: autres sujets Check-out 	Contribution attendue <ul style="list-style-type: none"> Input : <ul style="list-style-type: none"> Arriver préparé aux réunions (prendre connaissance de l'agenda et des éventuels documents préparatoires) Être apte à représenter leur organisation/sous-groupe d'acteurs sur les points à l'ordre du jour Participer de manière constructive aux échanges en séances Assurer le suivi des points traités a posteriori Sollicitation : investissement en temps et ressources nécessaires pour apporter une réelle valeur ajoutée et suivre le tempo proposé Contrepartie : mécanisme de financement à discuter en bilatérale en fonction des besoins des structures au cas par cas
Objectifs de la structure <ul style="list-style-type: none"> Développer des avis non décisionnels (mais avec transmission de la motivation du suivi donné) pour décision par les ministres concernés Consultation ad hoc par le Comité de Coordination et contraignante pour : le PT et budget annuel, les questions d'évaluation et d'évolution de la stratégie. Développer des avis d'initiative (via GT du Conseil) Échange et relais d'information (bidirectionnel) aux acteurs représentés 			Fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> Convocation : 1 mois au préalable, avec Ordre du jour à compléter Participation : <ul style="list-style-type: none"> Principes de l'« Artful participation » à valider Dans les limites réalistes des contraintes de l'administration Périmètre régional Gestion de conflit : Principes à valider Collaboration : mécanismes de communication, prise de décision, collaboration à valider 	
Type d'acteurs <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Membres (voir ci-dessous) <input type="checkbox"/> Présidence <input checked="" type="checkbox"/> Coordination: BE <input checked="" type="checkbox"/> Secrétariat: Möbius <input checked="" type="checkbox"/> Animation: Möbius <input checked="" type="checkbox"/> Observateurs: Cabinets porteurs & administrations du Comité de Coordination <input checked="" type="checkbox"/> Invités: externes ad hoc 			Résultats <ul style="list-style-type: none"> Output : Avis obtenu par consentement Rapportage : PV des échanges Communication : Publication des PV sur la plateforme GF 	
Composition <ul style="list-style-type: none"> Taille : <ul style="list-style-type: none"> 21 organismes membres Un(e) représentant(e) identifié(e) pour chaque structure membre (idéalement le/la même lors des séances plénières, et éventuellement la personne la plus adéquate pour un GT « action ») Membres : <ul style="list-style-type: none"> Représentant.e.s du monde économique : 9 membres parmi: FEDEAU, RABAD, FEVIA, COMEDS (commerce et services), OCMI (Indépendant), TPE PME, AB-REC-BIV-OCCO, Fed Héroux et SAGEB Représentant.e.s du secteur social et de la santé : 6 membres parmi: FOD, FOD, FOD, Fédération des associations (CIB), SPES, Cultures et Santé, Hainaut, Océano, Océano Représentant.e.s du monde de l'environnement : 6 membres parmi: AN (dont sont membres: FOD, ODH, CASAP, ...), ODH, CASAP, Inter-Environnement Bruxelles, BEC Désignation des membres : <ul style="list-style-type: none"> Par le conseil participatif précédent Engagement sur 3 ans, renouvelables. Révision possible tous les 2 ans, sur demande du Conseil et sur base d'éventuelles candidatures spontanées. Les propositions sont discutées en conseil pour avis motivés, puis validées par le ministre. Accueil du nouveau membre par la coordination Démission des membres : <ul style="list-style-type: none"> À signaler à la Coordination et le Conseil examinera les candidatures pour un remplacement. Si absence non justifiée à > 3 réunions consécutives Exclusion des membres possible si : <ul style="list-style-type: none"> Absence de participation à 2/3 des réunions obligatoires Non-alignement aux objectifs de GF Ne rentre plus dans les conditions décrites plus haut Conditions pour être membre : <ul style="list-style-type: none"> Organismes représentatifs d'un secteur / ensemble d'acteurs Intégrant l'alimentation dans leurs préoccupations actifs en Région bruxelloise s'engageant à suivre un certain nombre de règles de fonctionnement 			Modalités d'établissement des avis (sauf urgents)	

Date de la version : 25/04/2022

Principes de fonctionnement

Notes :

RABAD : Puisqu'il est demandé de prendre connaissance des documents au préalable (et à condition qu'ils soient communiqués dans un délai raisonnable par le secrétariat), il est suggéré de ne pas représenter ces documents dans le détail en séance. Cela permettrait un usage plus optimal du temps passé en séance.

AIA : En début de séance, un rappel des points clés de la documentation et une synthèse des points de discussion/validation peut suffire pour laisser plus de temps à la discussion. Néanmoins, en cas d'urgence, il est préférable de ne pas faire l'impasse et de présenter en séance les enjeux de manière plus approfondie. Le Cabinet Maron et RDC abondent également dans ce sens.

Actions à prendre:

- ✓ Le secrétariat précise ce point dans la proposition de ROI : distinction de traitement entre les points « urgents » et « non-urgents »

Mécanismes de financement

Notes :

FEVIA : Le mécanisme de financement proposé est intéressant, mais il manque de transparence. L'absence de critères définis peut laisser penser que ce financement sera accordé « à la tête du client ».

FedeAU et RDC partagent ce constat.

AIA : Cette discussion a déjà été abordée dans les CP précédents. Certaines structures ont les moyens qui permettent une participation pleine au CP, et pour d'autres structures, ce n'est pas pris en compte dans leur mission. L'objectif de ce dispositif de financement est que les petits et les grands acteurs aient la même capacité de participation.

FedeAU : Cela ne répond pas à leur demande de pouvoir mieux faire leur travail (même si le subventionnement de la fedeAU est déjà censé couvrir la participation au Conseil, parmi d'autres activités).

Actions à prendre:

- ✓ BE va prospecter pour étudier les habitudes/modalités/procédures de financement (e.a. dans d'autres conseils équivalents).

- ✓ Le secrétariat exclut le point du financement du ROI soumis à validation (en attendant la proposition alternative de BE)

Processus de remise des avis

Notes :

FedeAU : Le processus de remis des avis n'a pas été discuté. Or, il n'est pas encore totalement clair (notamment la définition du processus d'urgence).

Actions à prendre :

- ✓ Le secrétariat renvoie une version mise à jour du ROI pour feedback. Si le processus n'est pas défini suffisamment clairement, les membres font part de leurs commentaires.

3. Liste des membres pressentis

Membres pressentis	Secteur économique	Secteur social & santé	Secteur de l'environnement
Contactés, mais pas intéressés	<ul style="list-style-type: none"> UNIZO 	<ul style="list-style-type: none"> Fédération des Maisons Médicales 	<ul style="list-style-type: none"> Natagora BRAL
Contactés, mais sans réponse			<ul style="list-style-type: none"> Natuurpunt
Candidats (sous réserve d'une confirmation)		<ul style="list-style-type: none"> Cultures et Santé Collège intermutualiste bruxellois (CIB), Plateforme action santé & solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> Inter-Environnement Bruxelles
Candidats	<ul style="list-style-type: none"> FEDEAU, RABAD, FEVIA, COMEOS UCM AB-RÉOC-BV-OECO , SAW-B Fed Horeca 	<ul style="list-style-type: none"> FDSS, FBPS 	<ul style="list-style-type: none"> AIA (dont sont membres : RDC, DDH, GASAP, ...), DDH, GASAP, RDC

Notes :

FDSS : La Fédération des Maisons Médicales ayant refusé, il est toujours possible de contacter l'Inter Groupe des Maisons Médicales (IGB). Par ailleurs, la PASS est en restructuration donc à voir si le CP rentre dans le cadre de la révision de leurs activités.

RABAD : Il manque plusieurs acteurs cruciaux pour mieux équilibrer le secteur de l'environnement, comme les représentants du secteur du bio (Bioforum Vlaanderen/ Biowallonie) ou de la réduction de la consommation de viande (ProVeg). Le fait que le GASAP s'apparente à un membre économique est remis en question.

FEVIA : Les acteurs comme Bioforum Vlaanderen/ Biowallonie constituent plutôt des représentants du monde économique. Concernant le secteur social, qu'en est-il des syndicats ?

AIA : le GASAP ne pratique pas la commercialisation directe et assure d'autres activités qui le confirme comme acteur du secteur de l'environnement.

BE : L'ASBL ConsomAction avait proposé sa candidature spontanée comme membre économique. Et le nom du Centre d'Écologie Urbaine (CEU) a été évoqué pour le secteur de l'environnement

Cabinet Maron : La question se pose concernant les syndicats, et le cas échéant, définir qui impliquer.

RABAD : FoodWin pourrait compléter les membres du secteur de l'environnement, pour représenter l'axe contre le gaspillage alimentaire.

FEVIA : La Fevia s'occupe également des questions de gaspillage alimentaire.

FDSS : Il est important de maintenir un équilibre entre les différents secteurs. Il y a une crainte que les membres pressentis pour le secteur Social & Santé refusent. Les syndicats pourraient être invités dans les GT pertinents (même s'ils ne font pas partie du Conseil Participatif).

AIA : Les syndicats pourraient être invités à certaines réunions du CP, au même titre que les acteurs académiques, si nécessaire. Réseau Idée pourrait compléter le secteur de l'environnement.

BRULOCALIS : Worms est également une option pour le secteur de l'environnement.

BE : Worms est hors périmètre au vu de ses activités de compostage (plutôt lié au Plan de Gestion des Ressources et des Déchets).

RABAD : L'ASBL ConsomAction est plus proche du secteur de l'agriculture que le CEU (au périmètre plus large) donc pas en faveur du CEU.

FedeAU et AIA confirment que le CEU est pertinent au vu de ses activités de création d'espaces d'agriculture citoyennes dans la ville et son travail avec les citoyen-nes sur les enjeux d'agriculture urbaine.

→ **Conclusion** : Un ordre de priorité est défini pour le contact éventuel des membres supplémentaires (voir tableau ci-dessous).

Membres pressentis	Secteur économique	Secteur social & santé	Secteur de l'environnement
À contacter	<ul style="list-style-type: none">BioWallonie/BioForumConsom'action	<ul style="list-style-type: none">InterGroupe Maisons Médicales	<ul style="list-style-type: none">ProVegCentre Écologie UrbaineRéseau IdéeFoodWin

Cabinet Maron : Le choix des acteurs présents au sein du CP constitue un choix politique, qui doit être fait en connaissance de cause.

BE : Le CP remet un avis concernant les membres candidats pour le prochain Conseil, mais la validation finale est dans les mains du Ministre.

Actions à prendre :

- ✓ La FDSS partage les coordonnées d'une personne de contact à l'IGB.
- ✓ Le secrétariat contacte les membres pressentis dans l'ordre de priorité établi.
- ✓ Attendre le retour des membres pressentis sous réserve d'une confirmation. Si la distribution prévue (9 éco – 6 social/santé – 6 env.) n'est pas atteinte, le secrétariat revient vers les membres du CP pour actions complémentaires

4. Divers

Notes :

Les membres insistent sur l'importance de connaître le calendrier des rencontres bien à l'avance pour être en mesure de s'impliquer.

FEVIA : Pour information, le Conseil Wallon d'Alimentation Durable avait lieu aussi aujourd'hui après-midi. Pour une structure comme Fevia, c'est compliqué.

Actions à prendre :

- ✓ Le secrétariat envoie rapidement un save-the-date pour la prochaine réunion en septembre.